



# Sommaire des enjeux

L'ensemble des recommandations fournies antérieurement au gouvernement par le Conseil des femmes qui requièrent toujours son attention

## Sécurité économique

### Harmoniser les taux d'aide sociale avec la Mesure du panier de consommation

Les prestations d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont inférieures à la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation. Non seulement ces faibles prestations ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires, mais elles sont irrationnelles sur le plan financier étant donné les coûts à long terme pour le gouvernement associés à la vie dans la pauvreté. Le fait de vivre dans la pauvreté est corrélé avec de mauvais résultats sur le plan de la santé physique et mentale et à une vulnérabilité accrue à la violence.

### Salaire minimum

Le Conseil des femmes recommande que le taux de salaire minimum soit augmenté à 15 \$ lors de la prochaine hausse prévue le 1er avril 2021. Ce montant devrait par la suite être rajusté annuellement pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Étant donné que ce taux horaire ne représente pas un salaire de subsistance, il doit être accompagné d'investissements dans le renforcement des normes de travail et des programmes sociaux. Ceci diminuerait non seulement l'insécurité économique des femmes, mais permettrait de s'attaquer à la sous-évaluation systémique du travail des femmes (puisque la majorité des emplois au salaire minimum sont

traditionnellement considérés comme du « travail pour les femmes », comme la vente au détail, le service à la clientèle, le soutien de bureau et le soutien aux ventes, l'hébergement et la restauration).

### Adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé

En 2017, l'Institute for Women's Policy Research a constaté que l'équité salariale permettrait de réduire de moitié le taux de pauvreté des travailleuses.<sup>1</sup> Étendre la loi sur l'équité salariale actuelle pour qu'elle s'applique aussi au secteur privé aurait non seulement pour effet d'améliorer immédiatement les salaires, mais ferait aussi hausser les revenus gagnés par les travailleuses tout au long de leur vie, ce qui contribuerait à faire en sorte que les femmes ne vieillissent pas dans la pauvreté.

Bien que certains employés du secteur privé aient droit à des rajustements au titre de l'équité salariale de la part du gouvernement, le Conseil des femmes et la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick craignent que [la méthodologie employée pour déterminer ces rajustements soit imparfaite](#), donnant lieu à des salaires trop bas (de plus, le gouvernement n'a toujours pas examiné ces rajustements depuis leur mise en place). L'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé offrirait une occasion de régler ces problèmes.

<sup>1</sup> Hartman et coll., The Impact of Equal Pay on Poverty and the Economy (en ligne), s.l., Institute for Women's Policy Research, 2017 <https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/09/C455.pdf>

## **Soutenir les nouvelles arrivantes et les immigrantes qui cherchent à intégrer le marché du travail**

Puisque le gouvernement cherche à assurer la croissance de la population et de la main-d'œuvre grâce à l'immigration, les immigrantes et les nouvelles arrivantes ont besoin de mesures de soutien adaptées afin d'accroître leurs possibilités d'emploi dans tous les domaines et à tous les échelons.

## **Prestation de soins**

### **Reconnaître le travail non rémunéré**

Le Nouveau-Brunswick cherche à s'attaquer aux enjeux complexes comme la pauvreté, le vieillissement de la population et la pression croissante sur le système de santé. De nombreuses solutions proposées se concentrent sur des approches communautaires plutôt que des interventions institutionnelles. Bien que cela soit positif, ces approches risquent d'accroître le fardeau du travail non rémunéré sur les collectivités,

*Une note sur les salaires des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et des préposés aux soins à domicile*

Les salaires des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et des préposés aux soins à domicile doivent être augmentés afin que ces personnes soient équitablement rémunérées pour leur travail au Nouveau-Brunswick, ce qui garantira la disponibilité dans la province de services de garderie et de soins à domicile. La disponibilité et l'accessibilité de ces services ont une incidence directe sur la capacité des femmes à travailler, sur les progrès des enfants en matière d'apprentissage précoce et sur la santé et le bien-être des aîné-e-s et des personnes qui ont des handicaps.

les familles et les personnes – un type de travail qui tend à être accompli par des femmes, comme nous le savons. Le gouvernement doit étudier comment les réductions dans les services ou la dépendance accrue sur la collectivité, la famille et les personnes se traduiront probablement par une augmentation du travail non rémunéré effectué par des femmes.

En ce qui a trait à la démence, le Conseil des femmes a suggéré que des mesures de soutien concrètes pour les aidant-e-s pourraient consister à investir dans les services de relève et d'autres programmes de soutien pour les aidant-e-s et à fournir une aide financière pour les frais de déplacement, les modifications du domicile et d'autres coûts financiers; cette suggestion pourrait aussi s'appliquer à d'autres situations où des soins sont fournis par des aidant-e-s sans rémunération.

### **Appuyer les préposés aux soins à domicile**

En plus des augmentations salariales, les préposés aux soins à domicile ont besoin de voir leurs conditions de travail s'améliorer, pour bénéficier notamment d'une meilleure assistance en matière de sécurité, d'un remboursement des frais professionnels (par exemple le kilométrage) et de la possibilité d'avoir des horaires prévisibles. Il s'agit d'une question de sécurité économique et personnelle dans ce domaine d'emploi à prédominance féminine.

### **L'éducation et l'accueil des jeunes enfants considérés comme une infrastructure**

Le gouvernement doit traiter l'éducation et l'accueil des jeunes enfants comme un investissement d'infrastructure de premier ordre et comme une composante essentielle de l'égalité des femmes et de l'amélioration des résultats futurs des enfants marginalisés et vulnérables. Le gouvernement doit également collaborer avec le secteur de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en vue de la transition vers un modèle sans but lucratif.

## Violence

### Augmenter le financement pour **Prévenir et contrer la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick : un cadre d'action**

Le financement de ce cadre aidera à combler les lacunes dans les services destinés aux survivant-e-s de la violence sexuelle et offrira un meilleur soutien aux organismes communautaires qui s'attaquent à ce problème. Ces organisations doivent faire face à la demande croissante de leurs services, souvent sans augmentation des ressources.

### Améliorer la réponse des services de police aux signalements de violence sexuelle

En 2017, le gouvernement a **convoqué un groupe d'intervenants** de plusieurs secteurs et organisations, dirigé par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, afin de fournir des recommandations sur la façon d'améliorer la réponse des services de police aux signalements de violence sexuelle. Le Conseil des femmes fait partie de ce groupe et souhaite qu'il puisse fournir des recommandations au gouvernement dans les mois à venir. Les recommandations exigeront un engagement et un soutien.

## Racisme

### Mettre sur pied une commission d'enquête sur les préjugés et le racisme systémiques à l'encontre des Autochtones au sein des forces policières et du système de justice, comme le demandent les chefs des Nations **Mi'gmaq\*** et **Wolastoqey\*** du Nouveau-Brunswick dans leur appel à l'action.

Les chefs jugent insuffisant l'examen des rapports et des recommandations existants que le gouvernement se propose de réaliser en réponse à leur appel. Bien que l'enquête doive prendre en compte les recommandations et les rapports existants, le Nouveau-Brunswick doit également entreprendre son propre travail. L'enquête doit être réalisée de façon indépendante, sous la direction des Autochtones.

### Répondre aux appels à l'action de **Black Lives Matter**

Black Lives Matter Fredericton/New Brunswick a lancé **ces appels\*** :

- « intégrer l'histoire de l'esclavage, de la ségrégation et de l'oppression systémique au Nouveau-Brunswick et au Canada dans le programme d'études des écoles publiques de la province. »
- « commander une recherche indépendante sur les répercussions du racisme au Nouveau-Brunswick aussi bien sur le plan personnel que sur le plan socioéconomique, et élaborer un plan d'action pour contrer ces problèmes au moyen d'une stratégie de lutte contre le racisme. »
- « instaurer une formation obligatoire sur la compétence culturelle et la lutte contre le racisme pour les policiers et les fonctionnaires. »

---

\*Ces liens externes sont disponibles en anglais seulement.

## Soins de santé

*Plusieurs Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois ont de la difficulté à avoir accès à des soins de santé primaires. Bien que ce sommaire n'adresse pas ce sujet spécifiquement, plusieurs des recommandations ci-dessous appuiera le travail dans le but d'aborder cet enjeu.*

### Santé mentale

Augmenter la disponibilité des services de santé mentale, ce qui allégera la pression exercée sur les cliniques de médecine familiale, les centres de santé communautaire, les cliniques sans rendez-vous et les hôpitaux. L'intervention précoce, l'entretien permanent et des services de crise doivent tous être disponibles.

### Accroître le soutien des services de sages-femmes au Nouveau-Brunswick

Les soins de sages-femmes font économiser de l'argent et réduisent le stress sur les hôpitaux et les spécialistes en déplaçant les cas de grossesses à faible risque dans un milieu de soins de santé communautaire. Il faut accroître les ressources destinées au site de démonstration de Fredericton, non seulement pour offrir des services à la communauté locale, mais aussi pour générer les données requises afin d'évaluer le site et de planifier l'élargissement des services de sages-femmes à un plus grand nombre de régions dans la province.

### Permettre aux pharmaciens-ne-s de prescrire des contraceptifs hormonaux

Ailleurs au pays, le champ de pratique réglementée des pharmaciens-ne-s leur permet de prescrire des contraceptifs hormonaux. Cette possibilité devrait être examinée au Nouveau-Brunswick afin d'aider à améliorer l'accès aux soins de santé, tout en réduisant le stress sur les cabinets de médecine familiale, les centres de santé communautaires, les cliniques sans rendez-vous et les hôpitaux. Si ceci devait faire

partie des services offerts par les pharmaciens-ne-s, il devrait aussi leur permettre de facturer leurs services à l'Assurance-maladie.

### Accès aux services d'avortement

L'accès à l'avortement chirurgical au niveau régional doit être amélioré par les régies régionales de la santé.

Les intervenants à l'interne et à l'externe du gouvernement doivent travailler ensemble afin de trouver des solutions pour fournir des renseignements à la population du Nouveau-Brunswick sur la manière d'avoir accès à l'avortement médical à l'extérieur des cliniques de planification familiale dans les hôpitaux (c.-à-d. comment avoir accès à une prescription d'une pratique familiale ou d'un centre de santé communautaire et de la faire remplir à une pharmacie de la communauté).

Malgré la fermeture de la Clinic 554, nous continuons de recommander au gouvernement qu'il révise les règlements de la *Loi sur le paiement des services médicaux* afin de permettre aux avortements chirurgicaux pratiqués en dehors des hôpitaux d'être facturés à l'Assurance-maladie. Malheureusement, il est évident que le gouvernement n'en fera pas autant à moins qu'il soit obligé légalement de le faire, donc nous avons bien hâte de voir l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) [poursuivre cet enjeu](#). Nous souhaitons sincèrement qu'en répondant à l'ACLC, le gouvernement s'engagera au fondement de la plainte au lieu d'essayer de la faire rejeter, tels que l'on fait les gouvernements du passé, en remettant en question le droit du plaignant d'exercer une action.

### Les soins de santé pour la communauté LGBTQIA2+

La fermeture de la Clinic 554 a augmenté les sérieuses lacunes dans les soins de santé pour la communauté LGBTQIA2+ dans notre province. Celles-ci doivent être adressées sans tarder et les membres de la communauté doivent être impliqués dans la planification sur la façon de les aborder.

## Améliorer la prise de décision

### Aborder la dette et les déficits sociaux

Les déficits sociaux représentent le fossé qui se crée entre les services dont les gens ont besoin et ceux dont ils disposent. Tout comme les déficits budgétaires, les déficits sociaux ne disparaissent pas simplement au début d'une nouvelle année. Ils se transforment plutôt en une dette qui porte intérêt : plus les services appropriés font défaut pendant longtemps, plus les problèmes s'enracinent et deviennent complexes, tant dans la vie des personnes que pour les questions de politique publique.

On ne rend pas compte au public de ces déficits et de cette dette avec autant d'attention qu'on rend compte des déficits budgétaires ou infrastructurels. Les gouvernements ne les évaluent pas de manière aussi rigoureuse et aussi régulièrement pour y affecter une valeur en dollars ou en prévoir clairement les coûts à long terme – cette situation doit changer.

### S'engager à de la cocréation

L'une des meilleures façons d'augmenter les chances de réussite lorsqu'on aborde un enjeu consiste à faire participer les personnes et les communautés qui sont touchées par celui-ci au processus de définition du problème, de conception de la solution pour y faire face, et à établir la méthode d'évaluation. C'est ce qu'on appelle la cocréation.

Trop souvent, ce n'est pas ce qui se produit. Les gouvernements comptent souvent sur de la consultation et de la mobilisation superficielle, ce qui érode la confiance du public. La cocréation ne se traduira pas seulement par de meilleurs services, elle améliorera aussi la confiance du public envers le gouvernement. Cette situation peut, à son tour, garantir que les décisions fondées sur des données probantes et les investissements dans des services efficaces résistent aux modifications ou aux compressions sans raison valable.

### Communication publique relative à l'utilisation de l'analyse comparative selon le genre

L'analyse comparative selon le genre (ACG) est un outil qui est utilisé afin d'évaluer l'incidence de politiques publiques, de programmes et de projets sur certaines tranches de la population comparativement à d'autres (l'ACG qui est adaptée au processus budgétaire est parfois appelée budgétisation fondée sur le genre). L'ACG va au-delà du sexe et du genre afin de considérer les facteurs de croisement qui forme les expériences individuelles, soit l'âge, la situation résidentielle, l'ethnicité, la culture, la capacité physique et la langue. Aux fins de transparence et de responsabilisation, le gouvernement devrait communiquer publiquement davantage d'information sur son utilisation de l'ACG dans la prise de décisions et les situations où une décision est exemptée de l'obligation d'effectuer une ACG ainsi que l'information produite par les processus d'ACG.

#### *Une note sur les organismes communautaires à but non lucratif*

Ces organisations jouent un rôle primordial dans la compréhension et la façon d'aborder la dette et les déficits sociaux, la cocréation, l'ACG et la budgétisation fondée sur le genre. Le gouvernement doit adopter des modèles de financement du fonctionnement à long terme viables pour ces organismes afin de soutenir la prestation de services, le renforcement des capacités internes et la hausse du salaire du personnel.